

<http://www.ac-limoges.fr/pid32203/education-developpement-durable.html>

mail : edd@ac-limoges.fr ; Téléphone : 05-55-11-40-98

Édito



En 1977, une première circulaire du ministère de l'Éducation nationale définissait l'éducation à l'environnement en France devenue en 2004 éducation à l'environnement et au développement durable.

Que de chemin parcouru depuis 1977 pour arriver à la mise en œuvre progressive de ce que l'on appelle aujourd'hui (et ce depuis 2007 et la deuxième phase de généralisation) l'éducation au développement durable ou EDD.

La [circulaire du 4 février 2015](#) donnant instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable est venue impulser une nouvelle dynamique venant rappeler notamment que cette éducation transversale a été inscrite en 2013 dans [le code de l'éducation](#) lors de la loi de refondation de l'École.

L'EDD fait ainsi partie intégrante de la formation initiale des élèves, dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires en étant insérée aux programmes disciplinaires et en promouvant une approche transversale. Elle se montre de plus en plus présente dans nos écoles et nos établissements avec la mise en place de nombreux projets générateurs de riches partenariats.

Afin de donner un éclairage particulier à ces multiples projets, l'ensemble des académies est invité depuis 2013 à délivrer aux établissements les plus engagés un label académique à plusieurs niveaux, appelé E3D (École ou Établissement en démarche de développement durable) ; ce label valorise les démarches globales de développement durable, c'est-à-dire les démarches mettant en cohérence les enseignements, la vie scolaire, la gestion de l'établissement tout en s'ouvrant vers l'extérieur par le partenariat.

Dans l'académie de Limoges, le premier appel à projets E3D a été lancé en janvier 2016. Il a pris la forme d'une adhésion à [une charte de labellisation](#) adossée au [référentiel national de l'E3D](#).

Ce premier appel à projets a permis de mettre en lumière l'investissement qui peut exister dans diverses structures scolaires en matière d'éducation au développement durable, éducation qui constitue une des briques de la construction de la citoyenneté d'un élève.

Il y a tout lieu de se réjouir du succès de cet appel à projets pour lequel dix écoles, collèges ou lycées se sont vus accorder le label E3D pour une durée de trois ans.

Une cérémonie de remise des labels, en présence de monsieur le Recteur, sera organisée le 14 décembre 2016 afin de féliciter l'ensemble des écoles et établissements qui ont su, avec des approches variées, réunir autour d'une réflexion commune les différents acteurs de la communauté scolaire, et tout particulièrement les élèves qui ne bénéficient pas là d'une sensibilisation mais qui sont rendus bel et bien acteurs de l'émergence de la société du développement durable.

Cette dynamique enclenchée dans notre académie aura l'occasion de se confirmer durant cette année scolaire 2016-2017 avec un nouvel appel à projets lancé courant du mois de décembre. De nouveaux collèges, lycées et en particulier des écoles représentant une part importante des structures labellisables postulant en trop faible nombre, auront ainsi l'occasion à leur tour de faire valoriser leur investissement.

Josiane Lévy, IA-IPR de physique-chimie, coordonnatrice académique EDD : Josiane.Levy@ac-limoges.fr

Cédric Alves-Calheiros, professeur de physique-chimie, chargé de mission EDD : Cedric.Alves-Calheiros@ac-limoges.fr

Quelques précisions sur la démarche E3D



Une école ou un établissement qui entame une démarche E3D s'engage, sur le long terme, à prendre en compte les enjeux du développement durable (enjeux environnementaux, sociaux, économiques) dans le fonctionnement de la structure (restauration collective, énergie, ...), ceci en lien avec les enseignements délivrés et la vie scolaire, tout en s'ouvrant vers l'extérieur par le partenariat.

Pour y parvenir, l'ensemble des personnes impliquées dans le projet d'établissement (les personnels de direction, les enseignants, les personnels d'encadrement, les élèves, les personnels techniques, ...) apprennent à travailler avec les acteurs extérieurs que sont les collectivités, les associations, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises, les autres services de l'état qui peuvent apporter leur expérience et leur compétence.

En permettant d'articuler les contenus des enseignements et le fonctionnement responsable de l'établissement scolaire, toute la communauté éducative fait alors de l'école ou de l'établissement un lieu d'expérimentation concret mais aussi un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable.

Un projet E3D n'est pas nécessairement un projet ambitieux. Il s'agit avant tout d'un projet qui est bien adapté aux réalités de l'école ou de l'établissement, réalité interne, réalité locale, réalité territoriale. Il peut commencer, par exemple, par une démarche autour du tri du papier sachant que celle-ci doit s'inscrire progressivement dans une relation avec les enseignements, avec la vie scolaire, avec la gestion de l'école ou de l'établissement, avec les partenaires extérieurs qui s'occupent de la gestion des déchets, etc...

Le projet E3D commence comme ses porteurs l'entendent et de façon adaptée aux forces en présence. L'expérience acquise va permettre de le développer. Un projet E3D n'est pas un projet qui permet d'aborder tous les enjeux du développement durable d'un seul coup. Au contraire, il permet à une école, un collège ou un lycée de tout simplement développer une culture de l'éducation au développement durable et une culture du développement durable. Il s'agit d'une démarche qui vise elle-même à être durable en initiant la gouvernance et en promouvant l'engagement dans l'action.

L'obtention du label E3D nécessite de répondre à l'appel à projets annuel lancé par l'académie de Limoges par un courrier de monsieur le Recteur à destination de toutes les écoles et de tous les établissements scolaires de l'académie. Un dossier doit alors être constitué ; celui-ci s'appuie sur un formulaire téléchargeable sur le site internet de l'académie de Limoges et il doit comporter :

- La description de la démarche ;
- Les modalités de la mise en œuvre ;
- L'intégration au projet d'école ou d'établissement ;
- La formalisation des partenariats ;
- L'état de la démarche ;
- Le projet de communication de la démarche.

Par la suite, le comité académique d'éducation au développement durable se réunit, sous la responsabilité de la coordonnatrice académique de l'éducation au développement durable. Ce comité émet, après étude des dossiers, un avis de labellisation en s'appuyant sur la [charte académique de labellisation](#) adossée au [référentiel national de l'E3D](#).

L'avis de labellisation précise également le niveau de labellisation retenue. En effet, ce label propose trois niveaux selon l'ampleur du déploiement de la démarche. Le niveau 1 correspond au niveau le plus bas de labellisation (niveau « engagé »), le niveau 2 est un niveau intermédiaire (niveau « confirmé ») et le niveau 3 est le plus haut niveau de labellisation (niveau « expert »).

Enfin, après confirmation des avis de labellisation par monsieur le Recteur, une cérémonie de remise des labels a lieu au Rectorat en présence d'une délégation représentative (chef d'établissement, enseignants, élèves, ...) de chaque établissement.



Liste des structures ayant obtenu la labellisation en 2016



Les écoles ou établissements ayant obtenu la labellisation sont :

- Le **collège Mathilde Marthe Faucher** d'Allasac (19) : **niveau 2**
- Le **collège Jean Beaufret** d'Auzances (23) : **niveau 1**
- Le **collège Françoise Dolto** de Châtelus-Malvaleix (23) : **niveau 2**
- Le **collège Jacques Grancher** de Felletin (23) : **niveau 2**
- Le **lycée Pierre Bourdan** de Guéret (23) : **niveau 1**
- Le **lycée Jean Favard** de Guéret (23) : **niveau 1**
- Le **collège Louis Durand** de Saint-Vaury (23) : **niveau 3**
- Le **lycée Louis Gaston Roussillat** de Saint-Vaury (23) : **niveau 1**
- Le **collège Louis Timbal** de Châteauponsac (87) : **niveau 2**
- L'**école de Glane** de Saint-Junien (87) : **niveau 2**

Remarque : le niveau 1 correspond au niveau le plus bas de labellisation (niveau « engagé »), le niveau 2 est un niveau intermédiaire (niveau « confirmé ») et le niveau 3 est le plus haut niveau de labellisation (niveau « expert »).

Collège Mathilde Marthe Faucher d'Allasac : label niveau 2



Mare pédagogique du collège

L'établissement propose une approche globale du développement durable.

Les aspects environnementaux sont largement abordés au moyen d'initiatives visant à réaliser des économies d'eau, à réduire et trier des déchets ou à favoriser la biodiversité au sein du collège.

La prise en compte du pilier social se manifeste grâce à l'accent mis sur la qualité de vie dans l'établissement et en développant la solidarité entre les élèves.

La dimension culturelle n'est pas négligée et les projets variés liés à l'éducation artistique et culturelle concernent de nombreux élèves du collège.

Une attention toute particulière est portée sur les enjeux liés à l'alimentation en proposant notamment, autant que faire se peut, un approvisionnement en circuit court, en organisant des opérations de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et des activités pédagogiques pour apprendre aux élèves le « bien-manger ».

Collège Jean Beaufret d'Auzances : label niveau 1

Ayant répondu à un appel à projets du département de la Creuse à destination des collèges creusois qui souhaitent s'investir dans la prévention des bio-déchets, le collège Jean Beaufret a entamé des démarches dans le but de diminuer le gaspillage du pain, de progresser, en général, dans la lutte contre le gaspillage alimentaire tout en développant un site de compostage. Pour mener à bien ces initiatives auxquelles les élèves sont associés, l'établissement bénéficie de l'accompagnement du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) des pays Creusois.



Table de tri dans le restaurant scolaire

Lycée Louis Gaston Roussillat de Saint-Vaury : label niveau 1

La démarche de développement durable dans laquelle le lycée s'est engagée trouve ses origines dans le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire : le CPIE du Pays creusois accompagne l'établissement dans cette opération depuis sa mise en place. Diverses actions de sensibilisation autant que d'éducation au tri ont été initiées et développées en partenariat avec les élèves. Les autres thématiques relevant du développement durable ne sont pas négligées : des actions ponctuelles abordant des questions liées à la santé, à la citoyenneté et à la solidarité internationale par exemple sont organisées.



Vue du parc du lycée

Lycée Jean Favard de Guéret : label niveau 1



Les dépenses d'énergie deviennent très lourdes dans les établissements scolaires. Aussi, le Lycée Jean Favard a engagé une vraie réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour prendre en considération cette problématique. L'objectif est de sensibiliser les jeunes et de les responsabiliser sur des actions concrètes visant à réduire les consommations énergétiques dans leurs

lycées. Les initiatives entreprises sont à la fois participatives, pédagogiques et incitatives via un système de bonus financier pour l'établissement et le propriétaire régional. Inspiré d'une initiative allemande, ce projet a été élaboré en concertation avec le Rectorat, l'ADEME, les associations d'éducation à l'environnement et bien sûr les lycées volontaires. L'établissement, en accord avec le propriétaire (ex-Région Limousin), réinvestit une partie des économies générées dans du matériel pédagogique à destination des élèves. Cette année, par exemple, l'économie générée sur le budget viabilisation a permis au Lycée Jean Favard d'acquérir un robot industriel pour une valeur de 27000 € mais également d'investir sur du matériel de gestion technique du bâtiment à une hauteur de 15000 €.

En s'appuyant sur un suivi précis des consommations de gaz et d'électricité et une analyse fine de celles-ci, des solutions ont pu être apportées pour faire baisser la facture énergétique. Les actions correctives relèvent notamment d'une optimisation des systèmes pour laquelle des étudiants, en particulier du BTS domotique, ont pu être associés. La mise en œuvre du principe « Collecter pour voir, voir pour comprendre, comprendre pour agir » a permis de répondre aux besoins de chauffage là où il y en a besoin et quand cela est nécessaire

Une suite possible à donner à ce projet consisterait à mettre en place une interface web permettant aux établissements et à la Région de visualiser les données énergétiques de leurs bâtiments sur un même secteur géographique. Il serait ainsi possible d'identifier des axes de progrès pour mener des actions correctives afin que des projets puissent naître, dans chaque établissement, pour stimuler l'efficacité énergétique au moyen d'actions pédagogiques.

Collège Françoise Dolto de Châtelus-Malvaleix : label niveau 2



Le collège a pris part à l'appel à projet du département de la Creuse à destination des collèges creusois qui souhaitent s'investir dans une démarche de prévention des bio-déchets. Accompagné du CPIE des pays Creusois, l'établissement consolide ainsi sa démarche engagée contre le gaspillage alimentaire. Dans ce cadre, le collège développe une filière de compostage qui lui permet de valoriser les bio-déchets de l'établissement. Le compost ainsi produit peut notamment être réutilisé dans le jardin pédagogique du collège.

Le caractère global de la démarche est appuyé par les nombreux projets existants sur le thème de l'éducation à la citoyenneté ou encore celui de la biodiversité.

Collège Jacques Grancher de Felletin : label niveau 2

Les actions variées encouragent les élèves à être acteur dans le respect de l'environnement. Pour cela, des axes de travail concernant le recyclage, les économies d'énergie ou la biodiversité ont été identifiés.

Dans le cadre de l'appel à projets du département de la Creuse à destination des collèges creusois qui souhaitent s'investir dans une démarche de prévention des bio-déchets, bénéficiant également d'un accompagnement du CPIE des pays Creusois, le collège propose des initiatives visant à lutter contre le gaspillage alimentaire ; il favorise l'approvisionnement local et de qualité et il cherche à éduquer les élèves au goût et au respect des denrées.



Interview par des élèves du chef de cuisine lors d'une action sur le gaspillage alimentaire

Le pilier social du développement durable n'est pas non plus négligé en développant des projets favorisant le lien intergénérationnel et la solidarité.

Lycée Pierre Bourdan de Guéret : label niveau 1



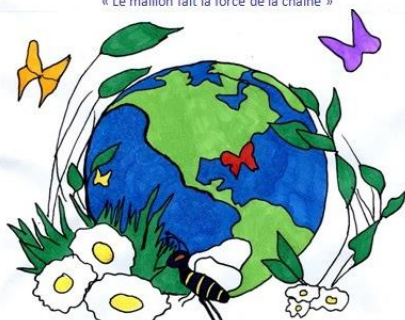
Journée de jardinage

Trois axes de travail et de progrès, relevant d'un autodiagnostic initial, ont été identifiés. Tout d'abord, un accent particulier va être porté sur l'amélioration du cadre de vie en favorisant la biodiversité (plantations de fruitiers, jardinières fleuries,...) et la valorisation des assises extérieures à destination des élèves. Ensuite, les déchets issus du fonctionnement d'un établissement scolaire (papier, instruments d'écriture) font l'objet d'un tri qui va se poursuivre prochainement avec d'autres matériaux. L'importance de la prévention des déchets ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur recyclage sont présentés aux élèves de façon numérique grâce au site du lycée et à la collaboration de la société *Evolis 23* qui a bien voulu participer à la démarche. Enfin, des initiatives pour lutter contre le gaspillage alimentaire vont être engagées de façon pratique, sous la forme d'un projet « éco-école » auquel le lycée est inscrit. Cette démarche, en cours de déploiement, se construit à l'initiative et grâce à l'implication volontaire des élèves et notamment des éco-délégués accompagnés par l'ensemble des personnels de l'établissement.

Collège Louis Durand de Saint-Vaury : label niveau 3

LA BIODIVERSITE
ECO CODE

« Le maillon fait la force de la chaîne »



Dessin d'élève pour promouvoir la biodiversité

Seul établissement de l'académie ayant obtenu le plus haut niveau de labellisation, le collège cherche à être véritablement un lieu où se vit le développement durable en faisant émerger une culture et des pratiques communes autour de cette thématique et de l'ensemble de ces enjeux. Durant l'année scolaire 2015-2016, un accent tout particulier a été mis sur les problématiques du réchauffement climatique et de la biodiversité. Ces actions s'inscrivent dans une politique d'établissement qui le conduit chaque année à être également labellisé « Éco-collège » par l'of-FEEE (office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe).

Collège Louis Timbal de Châteauponsac : label niveau 2



Espace détente réalisé avec des objets de récupération

De nombreuses actions ont été mises en place pour développer les comportements éco-citoyens. Le travail accompli sur les thèmes de l'alimentation (bien-manger et réduction du gaspillage alimentaire), de la biodiversité (mise en place d'un jardin pédagogique), des déchets (bac de compostage) et de la solidarité permet de faire du collège un lieu d'expérimentation mais également un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable. À

l'occasion des travaux, qui ont duré deux ans, de nombreux matériaux ont été récupérés afin d'être réutilisés dans la nouvelle « Maison des collégiens » ou encore au CDI. Le collège Louis Timbal n'oublie pas l'éducation à la citoyenneté avec notamment un Conseil de la vie collégienne, élu au suffrage universel depuis 3 ans, qui a toute sa place dans l'EDD en contribuant à transmettre les valeurs de la République.

École de Glane de Saint-Junien : label niveau 2



Il s'agit de la seule structure du 1er degré à avoir postulé et obtenu la labellisation. En partenariat notamment avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin, le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (Sabvm), le centre la Loutre et les services municipaux de Saint-Junien (assainissement, informatique pour diffusion de la plaquette, élus...), l'école propose pour tous les niveaux des projets sur l'étude de l'environnement local afin de sensibiliser les élèves à sa protection.

Contribution pour la lettre d'information académique EDD :

N'hésitez pas à nous communiquer vos informations en lien avec l'éducation au développement durable. Nous pourrions les publier sur la lettre académique. Par ailleurs, si vous souhaitez mettre à l'honneur une action EDD de votre établissement, faites-nous également parvenir un descriptif avec éventuellement une illustration.

Contact : edd@ac-limoges.fr

Rédacteur : Cédric Alves-Calheiros, chargé de mission EDD